

Élections
municipales
2025

Guide des élections municipales à Montréal-Nord



Ce guide vous accompagne pour mieux comprendre le déroulement des élections municipales à Montréal, en mettant l'accent sur la réalité de Montréal-Nord.

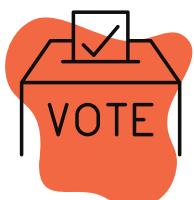
Rédaction par Amélie Lafourture-Lauzon, organisatrice
communautaire au CIUSSS du Nord-Est de l'Île de Montréal

La démocratie et les élections municipales, c'est quoi ?

La municipalité est dirigée par des personnes élues : le maire ou la mairesse et les conseiller.ère.s municipaux.



À Montréal, il y a 103 conseiller.ère.s municipaux. Ces élus forment le conseil municipal. Leur rôle est de représenter la population et de veiller à l'administration de la municipalité ainsi qu'au bien-être collectif des personnes qui habitent à Montréal.



Les citoyen.ne.s choisissent les personnes qui les représentent en votant lors des élections municipales.

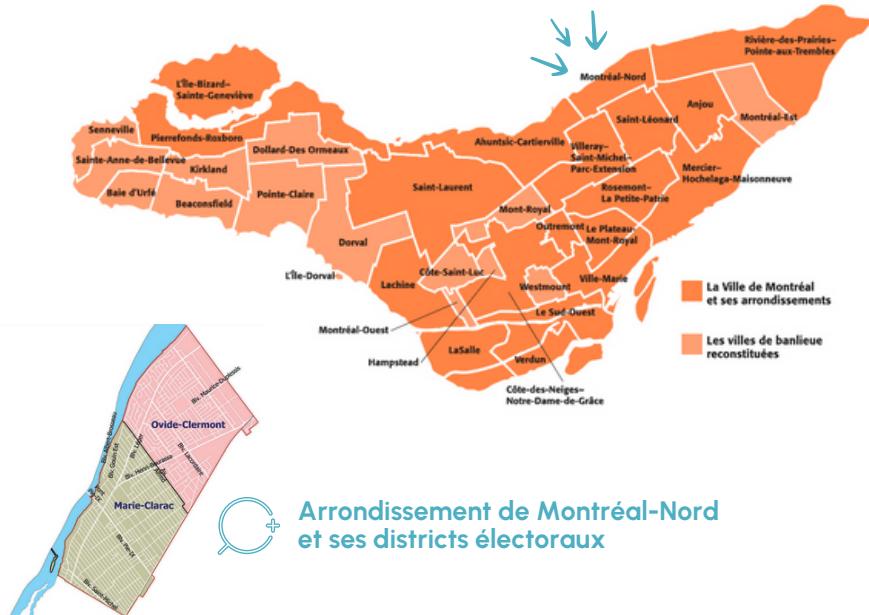
On vote pour élire le ou la mairesse ainsi que les personnes conseillères. La population choisit les personnes qui représentent le mieux ses idées et ses valeurs.

Pour savoir qui représente le mieux nos idées et ce qui est important pour nous, **on peut s'informer pendant la campagne électorale**. À cette étape, les personnes candidates présentent leur programme et expliquent ce qu'elles voudraient faire pour leur municipalité. Les personnes candidates peuvent être dans un parti politique municipal (surtout dans les grandes villes) ou indépendantes.

(i) Rendez-vous à la page 8 pour connaître les façons de s'informer pour les élections.

Depuis 2005, les élections générales se tiennent à date fixe dans toutes les municipalités du Québec. L'élection municipale est le premier dimanche de novembre tous les 4 ans.

Les prochaines élections sont prévues le **2 novembre 2025**.



À Montréal

Il y a 19 arrondissements. Chaque arrondissement est représenté au conseil municipal par un nombre de personnes conseillères de la ville. Une personne élue représente environ 25 000 personnes au conseil municipal.

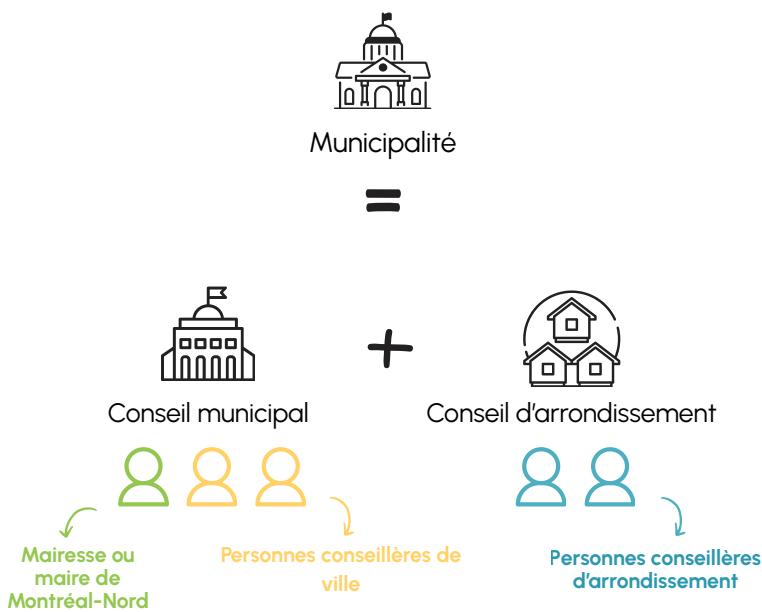
Il y a au moins 5 personnes élues par arrondissement.

- ⓘ Dans les arrondissements de moins de 125 000 personnes, on ne peut pas avoir 5 personnes élues au conseil municipal, mais on doit avoir 5 personnes pour représenter la population. Il a donc fallu inventer un nouveau type d'élu : les conseiller.e.s d'arrondissement. Ces personnes élues ne siègent pas au conseil municipal. Elles siègent uniquement au conseil d'arrondissement.

À Montréal-Nord,

Ayant une population de 84 000 personnes, on a trois personnes élues qui siègent au conseil municipal (ou conseil de ville) de Montréal. Ce sont les deux personnes conseillères de ville et la personne élue à la mairie d'arrondissement. On a aussi deux personnes conseillères d'arrondissement qui siègent seulement au conseil d'arrondissement.

En résumé à Montréal-Nord :



Concrètement, lors des élections municipales,
vous devez voter pour **4 personnes** :

- Mairie de Montréal,
- Mairie de Montréal-Nord,
- Personne conseillère de ville de votre district,
- Personne conseillère d'arrondissement de votre district.

Partis politiques		
ACTION MONTREAL	ensemble montréal	futur montréal
Candidat.e.s à la mairie de Montréal		
		
Gilbert Thibaudeau	Soraya Martinez Ferrada	Jean-François Kacou
Candidat.e.s à la mairie de Montréal-Nord		
		—
Anastasia Marcelin	Christine Black	
Candidat.e.s du District Marie-Clarac		
Conseiller.ère de ville		
Sidali Zebardi	Youssef Hariri	Djudy Vilma
Conseiller.ère d'arrondissement		
Jennefer Numa	Jean-Marc Poirier	Brenda Espinal Hernandez
Candidat.e.s du District Ovide-Clermont		
Conseiller.ère de ville		
—	Chantal Rossi	Shukria Lordin
Conseiller.ère d'arrondissement		
Rocky Junior Mancini	Philippe Thermidor	Anika Leblanc

Partis politiques		
 PROJET MONTRÉAL	 Transition Montréal	Indépendant.e.s
Candidat.e.s à la mairie de Montréal		
		Jean Duval Katy Le Rougetel Fang Hu
Luc Rabouin	Craig Sauvé	
Candidat.e.s à la mairie de Montréal-Nord		
	—	
Roger Petit-Frère		Salih Akpinar
Candidat.e.s du District Marie-Clarac		
Conseiller.ère de ville		
Fatima Gabriela Salazar Gomez	Catherine Gauvin	Joseph Wa Ngoie Ngoie
Conseiller.ère d'arrondissement		
Amine Difallah	Roland Franklin	—
Candidat.e.s du District Ovide-Clermont		
Conseiller.ère de ville		
Annie-Claude Beaudry	—	—
Conseiller.ère d'arrondissement		
Patrick Mpinga-Iyenda	Simon Charbonneau	—

Les paliers de gouvernement, qui fait quoi?

Les municipalités se trouvent dans la province du Québec qui est dans le Canada. Chaque palier de gouvernement a des compétences et des responsabilités. Pouvoir différencier les responsabilités de chaque palier permet de savoir qui a le pouvoir de changer les choses.

Fédéral (Canada)



- Armée
- Assurance-emploi
- Lois criminelles
- Monnaie et banques
- Service de poste

Provincial (Québec)



- Aide sociale
- Éducation
- Lois civiles
- Santé et services sociaux
- Ressources naturelles

Montréal Municipal (La Ville de Montréal)

- Sports et loisirs
- Entretien des routes, des trottoirs et des pistes cyclables
- Collecte des déchets, du recyclage et du compost
- Service d'incendie
- Gestions des eaux usées

Qui fait quoi entre la Ville et l'Arrondissement?

Les compétences se partagent entre la Ville et les arrondissements, et font l'objet de relations constantes. Ce n'est donc pas tranché au couteau, mais la responsabilité est partagée de cette façon.

Compétences particulières de la ville de Montréal



- L'aménagement et l'urbanisme ;
- La promotion économique et le développement communautaire, culturel, économique, social et en matière d'environnement et de transport ;
- La récupération et le recyclage des matières résiduelles ;
- La culture, les loisirs et les parcs (grands parcs, festivals..);
- Le logement social ;
- Le réseau artériel (l'aménagement et la réparation des grandes rues, ex: Henri-Bourassa, Lacordaire, St-Michel, Pie-IX, etc.)
- L'assainissement des eaux ;
- La police ;
- Le dépannage et le remorquage des véhicules ;
- La cour municipale.

Compétences des arrondissements



- L'urbanisme; (permis de construction/destruction d'immeubles, aménagement des parcs et des pistes cyclables sur le réseau routier local, etc.)
- La sécurité incendie et la sécurité civile;
- L'environnement;
- Le développement économique local, communautaire, culturel et social;
- La culture, les loisirs et les parcs d'arrondissement;
- Le réseau routier local (son entretien et déneigement, par exemple)

Pour s'informer :

Répertoire de toutes les personnes candidates avec un résumé de leur parcours et de leurs priorités (selon le poste et le secteur où elles se présentent) :



<https://elections.montreal.ca/fr/repertoire-des-candidats/>

Rencontrez les candidat.e.s et posez vos questions lors du Panel électoral organisé par la Table de quartier de Montréal-Nord (TQMN).

À ne pas manquer le mardi 28 octobre !

Assitez au 

PANEL ÉLECTORAL ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

LE MARDI 28 OCTOBRE 2025

Accueil à 17h15
Panel de 18h à 20h

Pavillon Henri-Bourassa,
6100 Rue Pascal, Montréal-Nord

• Repas offert
• Halte-garderie disponible



Un moment d'échanges démocratiques, ouvert à toutes et à tous !

Nous accueillerons sur scène les candidat.e.s à la mairie de Montréal-Nord suivant.e.s :



Christine Black
Ensemble Montréal



Anastasia Marcellin
Action Montréal



Roger Petit-Frère
Projet Montréal

Profitez de cet espace pour écouter et poser vos questions aux candidat.e.s à la mairie de Montréal-Nord.

Sur inscription ↗
Inscription au (514) 328-4000 poste 5643
ou par courriel : coordination@tqmn.org
Places limitées

Sur inscription :

(514) 328-4000 poste 5643

coordination@tqmns.org

avec le QR code ci-dessous !



<https://forms.gle/TqA6hzgUFKoLzecl6>

Références pour le guide :

MEPACQ. Élections municipales 2025, Ça change quoi dans nos vies?

https://mepacq.qc.ca/wp-content/uploads/2025/09/Guide_election_municipal-2025.pdf

Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec

<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/C-II.4>

Table des groupes de femmes de Montréal. Les structures politiques de Montréal & Rôle et pouvoirs des élues et des citoyennes.

https://www.tgfm.org/files/Publications/egalite_politique/roles_et_pouvoir_elues_et_citoyennes.pdf

